

Naves Infos

N°94

Bulletin d'informations municipales



Le CFPPA Cornil transféré au Lycée E. Pisani

Sommaire

Page 3

Chronique

Page 4

Budget 2016

Page 7

En direct du conseil municipal

Page 8

Aménagements-Travaux

Page 10

Tintignac

Page 11

Affaires sociales - Infos diverses

Page 12

Tulle Agglo

Page 13

Focus

Page 14

Retour sur images

Page 20

A venir

Page 21

Economie

Page 22

Etat-civil

Page 23

Agenda



Naves infos N°94 - mai 2016

Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de Ville, 19460 Naves

Directeur de publication : Christophe Jerretie

Comité de rédaction : Huguette Madelmont, Sandra Bouthouyrie, Béatrice Ducloux, Aurélien Le Maguet

Crédit photos : Les associations, Mairie de Naves, La Montagne

Composition : Daniel Gutiez

Impression : Imprimerie du Corrèzien, 19460 Naves

Courriel : naves.infos@gmail.com

Au niveau national

L'histoire est clairement la base de la construction du présent mais surtout du futur.

Le Président de la République a effectivement annoncé l'année 2016 comme l'année de La Marseillaise.

Ainsi nous l'espérons, dans cette décision est sous entendue la nécessité de maintenir des cours d'histoire géographie suffisants sur la construction de notre pays.

Cette histoire de La France dévoile une évolution rapide et conséquente, souvent affichée à l'international : de la période de la renaissance en passant par la révolution industrielle, la colonisation-décolonisation ou encore les trente glorieuses.

Et pourquoi cette histoire ? Parce que des dirigeants ont pris des initiatives souvent contestées au moment des faits.

Dans ce cadre historique et en ce début de XXIème siècle, les modifications structurelles accompagnent notre pays. L'histoire nous démontre qu'elles ont toujours été évolutives dans le temps. Et c'est pourquoi, la France et la société se doivent de poursuivre ces politiques d'ajustements (économiques, sociales et administratives).

Notre pays a ainsi été un bien bel exemple d'évolution au fil du temps...

Au niveau local

L'histoire de notre commune est des plus fournies tant sur les périodes anciennes que contemporaines, et elle doit se poursuivre par des évolutions nouvelles et nécessaires. De fait, notre collectivité est en phase de mutation dans ses fonctions et dans son organisation interne en lien avec l'agglomération mais également sur le plan de l'aménagement et du développement de son territoire.

Notre commune connaît une recrudescence des projets tant publics (comme vous pouvez le constater dans le Naves Infos) que d'initiatives privées. Depuis quelques mois, le marché immobilier est en progression, les demandes de fonciers constructibles également, ce qui apporte un renouvellement intéressant pour l'avenir de Naves.

Dans le cadre de son fonctionnement, la collectivité évolue et se recentre sur ses activités essentielles d'accompagnement du développement et de l'aménagement de son territoire. Les fonctions ne sont plus à la dispersion de la richesse et des forces humaines mais à son recentrage sur des fonctions structurelles et durables.

Le pays est en mouvement, la commune est en mouvement, notre histoire se construit ainsi avec des choix et la nécessité des évolutions.

Votre Maire, Christophe Jerretie

Maîtrise des dépenses de fonctionnement et continuité des programmes d'investissement



Budget prévisionnel

Fonctionnement : 1.880.448,00 €

Investissement : 1.609.055,00 €

En 2015, nous avons présenté un budget placé sur le démarrage des opérations d'investissement. En effet, a débuté le programme « investir pour l'avenir » avec 3 chantiers parallèles :

- La restructuration du bâtiment de l'ex-piscine,
- La maison médicale avec DAB (distributeur à billets) en collaboration avec le Docteur Chaumeil et le Crédit Agricole,
- La réfection des réseaux Centre Bourg (eaux pluviales, eaux usées et eau potable),
→ tous les trois se terminent en 2016,
- La réalisation du Plan d'Aménagement du Bourg va suivre courant 2016 et 2017.

En fonctionnement, les recettes se maintiennent en raison de la bonne tenue du dynamisme de la commune et ce malgré la baisse des dotations. Concernant les dépenses, les charges générales restent stables en raison :

- D'une maîtrise des charges à caractère général,
- D'une stabilité des charges du personnel (départs à la retraite ou mutation non remplacés),
- Et d'un travail sur la recherche d'économie de dépenses de fonctionnement de la collectivité.

Des chiffres clés dans le budget de fonctionnement :

Des dépenses non compressibles en participation

- SDIS : 65.643 €
- Centre équestre : 17.340 €
- S.P.A. : 2.800 €
- C.C.A.S. : 15.000 €

Des montants spécifiques

- - 42.000 € de baisse de dotation ou de compensation de l'Etat ou de l'EPCI
- 64.000 € de subventions aux associations
- 35.000 € consacrés à l'entretien des bâtiments



Taux d'imposition

0 % d'augmentation

- Taxe d'habitation : 4.92%
- Taxe foncière sur le bâti : 6.50%
- Taxe foncière sur le non bâti : 40.99%

Synthèse

- **Une décision stratégique** : Contrat d'un emprunt de 500.000 € à faible taux d'intérêts avec le CACF pour compenser les déficits antérieurs et consolider l'investissement.
- **Une ligne directrice** : Privilégier l'investissement et les aménagements durables.
- **Des choix** :
 - Des projets ciblés (voir pages suivantes) en investissement,
 - Une modification de l'enveloppe de Tintignac par rapport à l'année 2015 avec la priorisation du projet du site.

Vision générale simplifiée du budget principal en fonctionnement

Dépenses				Recettes		
Charges à caractère général 471 574 € 25% - Régie travaux - Energie - Assurances - Alimentation cantine - Fournitures scolaires	Charges personnel 915 700 € 48,7% - Salaires - Cotisations - Emploi Avenir	Charges de gestion courante 249 735 € 13,2% - Contribution S.D.I.S. - Contribution Centre Equestre - Subventions aux associations	Atténuations de charge 110 840 € 6% - Remboursement de personnel secteur de l'eau et assainissement	Produit des services 185 275 € 9,8% - Cantine - Mise à disposition des services à l'agglomération	Impôts et taxes 973 089 € 51,7% - Taxes locales - Attribution de compensation - Dotation solidarité communautaire	Dotations 425 708 € 22,6% - Dotation forfaitaire - Dotation de solidarité rurale - Compensation des exonérations

Charges financières Emprunts
60 000 € d'intérêts en fonctionnement 3,1% du budget de fonctionnement
210 000 € de capital en investissement 12,4% du budget d'investissement

Principaux programmes spécifiques du budget prévisionnel d'investissement

P.A.B. Plan d'aménagement du Bourg Enveloppe financière 300 000 € sur 2016-2017	Voirie rurale Enveloppe financière 44 000 €	Restructuration du bâtiment ex piscine Reste à réaliser de 2015+2016 100 000 €	Tintignac Enveloppe financière : 3ème tranche de restauration des objets 95 000 € Concours et études 100 000 €	Maison médicale Enveloppe financière 167 000 €	Bâtiments (médiathèque et étude école) Enveloppe financière 51 000 €
--	---	--	---	--	---



Outre le budget principal, il existe 4 budgets annexes nécessaires au fonctionnement de certains services.

Budget «centre équestre»



Le budget prévisionnel concerne la gestion du centre équestre.

Section d'exploitation

→ Equilibré en recettes et dépenses : 113.701,00 €

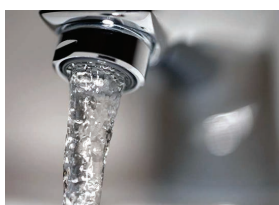
Section d'investissement

→ Equilibré en recettes et dépenses : 186.787,00 €

Commentaires : outre la charge de gestion des services courants :

- Dépenses principales : intérêts de la dette 55.000 €
- Dépenses spécifiques 2016 : prestataires juridiques pour délégation de service public

Budget «eau»



Il regroupe les prestations en production et distribution de l'eau potable.

Section d'exploitation

→ Equilibré en recettes et dépenses : 424.843,00 €

Section d'investissement

→ Equilibré en recettes et dépenses : 481.495,00 €

Commentaires :

- Dépenses principales : charges de personnel et charges de gestion de la station
- Dépenses spécifiques 2016 :
 - Réfection du réseau du Bourg et travaux divers
 - Réalisation du Schéma Directeur Eau Potable

Budget «assainissement»



Il regroupe les prestations relatives à l'assainissement collectif.

Section d'exploitation

→ Equilibré en recettes et dépenses : 184.555,00 €

Section d'investissement

→ Equilibré en recettes et dépenses : 204.000,00 €

Commentaires :

- Dépenses principales : facturation de la station de traitement des eaux usées de Tulle
- Dépenses spécifiques 2016 : réfection du réseau du Bourg

Budget «lotissement La Jarrige»



Il s'agit du budget spécifique du lotissement communal.

Section d'exploitation

→ Equilibré en recettes et dépenses : 59.000,00 €

Section d'investissement

→ Equilibré en recettes et dépenses : 59.000,00 €

Commentaires :

- Vente d'un lot en 2016



En direct du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal réuni le 17 décembre 2015 et le 7 avril 2016 sous la Présidence de Monsieur Christophe Jerretie, Maire, a pris les décisions suivantes et ainsi :

- Administratif – fonctionnement

Délégation du Maire

- Signature avec la société d'assurances Groupama pour la couverture des obligations statutaires d'assurance du personnel.

Délibérations

- Décide de réaliser une démarche d'évaluation des risques psychosociaux accompagnée par le Centre de Gestion de la Corrèze,
- Adhère au service de remplacement du Centre de Gestion pour bénéficier de l'intervention d'agent non titulaire,
- Emet un avis favorable sur le projet de schéma de mutualisation de Tulle'Agglo et demande un renforcement de la compétence voirie en mutualisant le personnel d'exploitation des communes et les équipements dans un service commun.

- Finances

Délibérations

- Approuve une décision modificative portant virement de crédits au budget annexe du Centre équestre pour un montant de 1.800 € ,
- Décide d'acquérir, pour 2 salles de classe du groupe scolaire Marcel Estrade, 2 Vidéos Projecteurs Interactifs dans le cadre du programme "école numérique rurale 2016", et les 2 tableaux blancs interactifs,
- Approuve à la demande de Monsieur le receveur municipal, et afin qu'il y ait concordance entre la convention signée avec la SPA et le versement effectué, la rectification de la délibération du 11 mars 2015 concernant le montant de la subvention allouée à la SPA qui s'élève à 2 803,48 € et non 2 787,13 €,
- Approuve les comptes administratifs 2015 et les budgets 2016,
- Approuve les comptes de gestion 2015,
- Décide pour l'année 2016, de ne pas modifier les taux d'imposition communale,
- Alloue un montant total de subventions de 57 730,00 € aux diverses associations communales,
- Alloue une subvention de 15 000 € au Centre Communal d'Action Sociale,
- Propose la vente d'une parcelle de terrain communal n° 594 section AT situé rue Pierre Pradoux, d'une superficie de 500 m² d'un montant de 8 000,00 € à un futur propriétaire pour la construction d'une maison d'habitation, sous réserve,
- Acquiert des parcelles de terrain au prix de 1,00 € à Corrèze Habitat situées place Marie Hugo d'une superficie estimée à 1610 m² ,
- Acquiert une parcelle de terrain à usage de voirie à Soleilhavouy à un propriétaire riverain pour un montant 41,00 € ,
- Accepte la mise en recouvrement par les services fiscaux de la contribution fixée par la Fédération Départementale des syndicats d'électrification et des communes de la Corrèze dont le montant

s'élève à 14 346,18 € pour 2016,

- Décide de ne pas répercuter aux cinq locataires logés au groupe scolaire Marcel Estrade, la régularisation, en raison de son faible montant, des charges de l'année 2015,
- Décide de ne pas rembourser aux deux locataires, la régularisation, en raison de son faible montant, des charges liées à la Taxe des Ordures Ménagères de l'année 2015 du logement situé 33, rue des Arènes,
- Accepte le nouveau taux de cotisation pour l'instance de coordination de l'autonomie du canton de Tulle Campagne Nord qui passe de 0,60 € à 2,20 € par habitant soit un montant de cotisation pour l'année 2016 qui s'élève à 5 728,00 € (cotisation d'un montant de 1552,80 € en 2015).

- Aménagements - Travaux

Délégation du Maire

- Signature avec l'entreprise Mascheix pour le contrôle extérieur des réseaux pour un montant de 5 985,00 € H.T.,
- Signature avec les entreprises retenues pour l'aménagement des locaux pour professionnels de santé pour un montant total de travaux de 91 229,67 € H.T. ,
- Signature d'avenants dans le cadre des travaux de restructuration du bâtiment de l'ancienne piscine,
- Signature avec l'entreprise Miane et Vinatier pour la réfection des réseaux d'eaux et d'assainissement pour un montant de 129 757,00 € H.T..

Délibérations

- Approuve l'étude diagnostic et schéma directeur en eau potable de la commune préalablement aux travaux d'investissements d'un montant de 56 147,50€ H.T.,
- Décide de la dénomination « Impasse de la Prévôté » pour la desserte des 3 pavillons construits par Polygone au centre Bourg,
- Réalise les travaux de restructuration de la toiture de la médiathèque, dont le montant estimatif s'élève à 21.255,00 € H.T. et de solliciter une subvention du Conseil Départemental au taux de 30%,
- Réalise les travaux d'aménagement des locaux pour professionnels de santé dont le montant estimatif s'élève à 167.000,00 € H.T. et de solliciter une subvention supplémentaire du Conseil Départemental,
- Réalise les travaux d'aménagement d'espaces publics dans le cadre de l'Aménagement du Bourg dont le montant estimatif s'élève à environ 90.000,00 € H.T.,
- Décide de solliciter le versement de la Redevance Provisoire du Domaine Public pour les chantiers de travaux sur les ouvrages du réseau public de transports d'électricité et réseaux de transports de gaz.

Aménagements

Travaux

Voirie, espaces publics

Aux Cabanes de Chaunac

La sécurisation de la voirie a été réalisée par l'aménagement du fossé le long de la voie communautaire VCIC N° 1 et la pose d'une canalisation sur une longueur de 150 mètres. Les eaux de ruissellement sont ainsi recueillies et la création d'une banquette de terre délimite la chaussée. Ces travaux ont nécessité l'apport de nombreux camions de terre, la fourniture d'un regard de collecte des eaux pluviales et de 150 mètres de canalisation en PVC. Réalisés par les services techniques municipaux, ils ont généré une dépense, pour la seule fourniture des matériaux, de 1 170,85 € TTC.

A Gourdinot

Le chemin rural N° 23 sur les communes de Naves et Seilhac a été aménagé de la façon suivante pour les 40 ml situés sur notre commune : pose de canalisations en PVC de diamètre 300 pour le ruissellement des eaux pluviales et de regards sur la traversée de la VCI 30, mise en œuvre du revêtement de chaussée en enduit tricouche gravillonné. L'Entreprise SIORAT a réalisé ces travaux pour un coût de 3 173 € HT.

A Mousseudour

A l'occasion de la rénovation d'un bâtiment au cœur du village, il a été procédé à la reprise de l'adduction d'eau potable dans la partie village ancien. Ces travaux ont été réalisés communément entre les services techniques et l'entreprise Dignac Lionel. Ces travaux de raccordement permettront la rénovation d'anciennes granges en habitation.

Aux Cimetières

- Au cimetière du centre Bourg, l'entreprise ATA BAT est intervenue pour la réfection des piliers du portail Nord, le traitement des épaufrures sur le mur d'enceinte et sur les arases du chapeau supérieur. A l'extérieur, côté rue du Chantoiseau, le mur du bac de dépôt de fleurs fanées a été reconstruit. Ces travaux représentent un coût de 1 596 € TTC.

- Au cimetière de Faugères, devant les demandes de plus en plus nombreuses pour le columbarium, il a été fait l'acquisition de 10 caves urnes pour une somme de 3 276 € TTC. Les services techniques procèdent à leur installation en fonction des demandes.

Au Monument aux Morts

Dans la prévision de l'aménagement de surface autour du Monument aux Morts, il a été procédé à la réfection des joints pour une somme de 648 € TTC.

Territoire communal, le schéma directeur d'alimentation d'eau potable

Dans le cadre de l'étude diagnostic et schéma directeur d'alimentation en eau potable, les bureaux d'études mandatés accompagnés d'un agent des services techniques ont parcouru l'ensemble du territoire communal au 1^{er} trimestre 2016.

- Cette première phase cruciale est la campagne de visite permettant la géolocalisation de l'ensemble des ouvrages hydrauliques présents sur le réseau communal. Elle est l'occasion de fixer de façon précise sur plan l'ensemble des tracés et des équipements. Cette 1^{ère} phase de terrain permet ainsi de garantir la connaissance des caractéristiques du réseau et des ouvrages collectifs d'adduction d'eau potable. Cette phase d'état des lieux comporte également le relevé des 1200 branchements individuels qui se poursuit.

- Cette analyse des réseaux et de ses composantes permettra de déterminer de façon fiable la seconde phase relative à la modélisation et aux campagnes de mesures puis, la troisième, le schéma et le plan d'investissements dédiés. La seconde phase entraînera d'ores et déjà des travaux sur le réseau entre le 2nd et le 3^{ème} trimestre 2016.



Le bâtiment de l'ex-piscine, 1^{er} chantier de restructuration du bourg terminé



Pendant 6 mois, le bâtiment de l'ex piscine a poursuivi sa mue. Après plusieurs années de fermeture, ce bâtiment remis au goût du jour pour les marchés de pays en 2014 a été restructuré.

Oubliée la démolition, il offrira des espaces rénovés et adaptés aux fonctions multiples : **WC publics accessibles** (manquement actuel du centre bourg), **salles à destination des activités périscolaires et espace animation-marché de pays**, en plein cœur du bourg.

La qualité de la structure béton a permis la réutilisation de l'ensemble de l'espace bâti existant. Ce dernier a subi une restructuration complète de l'intérieur : les vestiaires-douches deviennent 3 espaces dédiés et le vestiaire du maître-nageur se transforme en toilettes publiques accessibles. L'habillage

extérieur sobre composé de bois, verre, métal et béton met en valeur ce bâtiment incorporé dans la topographie du centre bourg, ce qui le rend à la fois discret et qualitatif à la vue.

L'investissement aura coûté environ **165 000 Euros TTC** (hors maîtrise d'œuvre) suivant globalement l'estimatif du maître d'œuvre P. Brudieux. Les entreprises privées et les services municipaux auront œuvré communément à sa remise en état et à la mise en œuvre d'une nouvelle vie pour ce bâtiment. Son inauguration est prévue pour début juillet à l'occasion de la première manifestation de l'été.

D'importantes réfections de réseaux en centre bourg de Naves

Après les premiers chantiers sur les bâtiments publics, le centre bourg de Naves continue son évolution au travers du programme « Investir pour l'avenir ».

Depuis le mois de mars 2016, d'importants travaux de réfection de réseaux (**assainissement, eau potable et eau pluviale**) ont commencé sur la Rue de l'Hôtel de Ville et du Four à Pain. Ces travaux vont se poursuivre pendant encore deux mois au niveau de la Rue Abbé Niel et des Arènes. Ces travaux permettent de reprendre les raccordements des bâtiments publics (Bâtiment de l'ex piscine et espace Puyaubert) sur la place de l'église.

Une enveloppe estimative de **175 000 Euros TTC** est consacrée à ces travaux. Le chantier a été confié à CTI 19 en maîtrise d'œuvre (MOE) et les travaux à l'entreprise Miane et Vinatier. Ces travaux de réseaux en sous sol non visibles ont souvent été oubliés et sont encore oubliés dans certains aménagements urbains ou de voirie. Il était donc essentiel de commencer par cette réfection durable des réseaux indispensables à la population. Ces travaux sont la phase préalable aux aménagements de centre bourg qui suivra en 2016 et 2017.



Le programme d'Aménagement du Bourg

Les aménagements de surface du centre Bourg sont en cours de finalisation des détails. Les consultations d'entreprises sont prévues au second trimestre 2016 puis suivront les travaux sur 2016-2017.

«Un espace d'affichage spécifique a été créé dans le sas d'entrée de la mairie pour permettre à tous d'apprécier les projets (actuellement sont affichés les plans de la réfection des réseaux, de la maison médicale et du bâtiment de l'ex piscine). Les plans du PAB seront ajoutés.»

Le classement des objets

En 1 année, le trésor de Tintignac passe de simples objets archéologiques au Classement au titre de Monuments Historiques.

499 objets ou fragments d'objets (et non 399, comme indiqué dans le précédent Naves infos N°92) découverts dans la fosse ont été inscrits le 12 mai 2015 par la Commission Départementale des Objets Mobiliers. Moins d'1 an après, le 23 janvier 2016, la Commission Nationale des Objets Mobiliers a classé à l'unanimité l'ensemble de la collection issu de cette fosse (voir photo).

Tintignac continue ainsi sa reconnaissance. Ces objets issus de la fosse de Tintignac découverte en septembre 2004 et appartenant à la commune de Naves (les plus uniques et connus sont les carnyx, casques, épées mais également des petites pièces ou des fragments d'objets inconnus) confortent le caractère unique du site.

La commune dispose désormais d'un site immobilier classé au titre de M. H. et des objets mobiliers du même site également classés. Il est nécessaire de continuer la reconnaissance de ce site (immobilier) et ses objets mobiliers uniques.



Le projet de site

Deux projets votés au conseil municipal permettront de progresser sur le devenir de ce site (globalement une enveloppe de 200 000 Euros y sera consacrée) :

- 3^{ème} et dernière tranche de restauration d'objets issus de la fosse (restauration des casques),
- Concours d'architecte et d'ingénierie en cours pour un projet de site,
- Etude de construction de la structure porteuse en cours.



L'agglomération accompagne en cette année 2016

Des travaux de confortement de l'existant

Des travaux prévus il y a quelques années sont en cours sur le site afin de protéger et conserver certains éléments du patrimoine immobilier (environ 80.000 € TTC) :

- Reprise de la structure métallique sur le Fanum et extension de la protection sur les murs périphériques,
- Reprise des murs et consolidation des arases et des bases du mur du théâtre,
- Mise en place de drains de récupération des eaux pluviales autour du fanum.



Des nouvelles formes de mise en valeur pour 2016 en attente du projet de site

Dans le cadre de la mise en tourisme 2016, l'agglomération financera la restitution virtuelle sur site pour la visite au travers de tablettes avec guide. Cet apport sera mis à disposition de l'association en charge de la visite du site. Ce financement a été voté en conseil communautaire et devrait être effectif pour l'été 2016. (enveloppe budgétée 60.000 €)



Ateliers

Le cycle des ateliers mis en place à l'intention des retraités arrive à son terme. Nous avons pu constater combien ils avaient été appréciés et bénéfiques.

Code de la route et conduite

Si le groupe était un peu moins étoffé que l'an dernier, la qualité d'écoute et l'assiduité n'en étaient que meilleures. 7 retraités ont suivi avec attention cette remise à niveau et, grâce à la bienveillance et au professionnalisme d'Eve, les résultats ont été probants. Quel que soit leur âge, les plus âgés étant parfois les meilleurs, il semble bien que chacun d'entre eux soit encore en capacité de parcourir de nombreux kilomètres.



Equilibre

21 séances se sont déroulées depuis le 8 janvier. 15 personnes les ont suivies, elles y ont pris beau-



coup de plaisir et en ont retiré du bien être. Merci à Bétina qui a animé cet atelier. Les échos les plus élogieux à son égard nous sont parvenus et nous tenons à la féliciter.

Informatique

Moins de participants mais des résultats très positifs. Ce sont les propos de Karine la formatrice qui, pendant 10 séances d'une heure trente, a initié ou conforté dans leurs acquis les retraités inscrits à cette formation. Pour l'an prochain, « on en redemande » nous a dit Jeanine lors de la séance photo du dernier jour.

Infos Diverses

Inscriptions scolaires 2016-2017

Si votre enfant doit être scolarisé pour la première fois à la rentrée prochaine (enfants nés en 2013) ou si vous emménagez sur Naves, vous êtes invités à vous rendre dès à présent à la Mairie afin de faire établir un certificat d'inscription ou de préinscription pour la rentrée 2016-2017.

Documents à fournir :

- livret de famille,
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- certificat de radiation (selon le cas).

En cas de déménagement durant l'année, merci de nous le signaler au plus vite.



Capture des chats errants

Deux opérations ont été menées du 11 au 15 janvier sur le secteur du Bois Foirail et du 29 février au 4 mars sur le secteur des Bruyères. Des cages contenant des appâts installées par les agents des services municipaux ont permis d'effectuer cette capture. Confiés à un vétérinaire, ils ont subi les tests de dépistage de rigueur, et une opération de stérilisation a été faite. Selon la réglementation, après un séjour à la SPA, ces chats ont été relâchés sur le lieu de leur capture. Un seul, porteur de la leucose, a dû être euthanasié.

Une troisième opération aura lieu dans les autres secteurs du centre Bourg.

Quelques décisions notables et importantes aux conseils communautaires du 14 mars et 4 avril 2016 :

- Vote des taxes locales inchangées :
TH : 9,41% ; TFB : 5,55% ; TFNB : 23,09%
- Approbation des comptes administratifs 2015 et des budgets 2016 avec un fonctionnement à hauteur de 30,6 millions d' Euros et 13,6 millions pour l'investissement.
- Création d'un service commun «système d'information».
- Election d'un nouveau Vice-président Marie-Pierre Naves-Lauby (Tulle) en remplacement de Pascal Cavitte.
- **Approbation unanime du programme de voirie 2016 : pour Naves, les voies de la Geneste, de Lestrade, Bois Peyrou et Combe el Faure sont retenues pour travaux 2016, à hauteur de 53.000 €.**

Le dispositif **Actions économiques territorialisées (AET)** peut vous accompagner dans vos projets d'investissement liés à la création, la reprise ou le développement de votre entreprise.

Il permet de pouvoir solliciter une aide financière accordée par le Conseil Régional (sous réserve d'éligibilité).

- *Qui peut bénéficier de cette aide ?*

Les entreprises du secteur de l'artisanat et du commerce de détail.

- *L'attribution de l'aide*

Le Conseil Régional ALPC verse l'aide sous forme de subvention. Son montant est déterminé selon des critères spécifiques :

- Taux d'intervention : 20 % maximum sur le montant HT des investissements
- Seuil minimum d'investissement : 2 000 € HT
- Plafond d'investissement : 50 000 € HT

Attention toute demande doit être déposée avant de démarrer les acquisitions.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter l'animatrice référente sur le Pays de Tulle : Marion NEYRAT-DUSSON

Tél : 05.55.20.78.79 marion.neyratdusson@tulleagglo.fr



Nouvelle carte intercommunale de la Corrèze

Le 7 mars 2016, la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale a validé la carte des nouvelles intercommunalités de la Corrèze. Elles passeront de 20 à finalement 9 (au lieu de 7 proposés à l'origine) dont 2 communautés d'agglomération, Tulle et Brive. Elles entreront en vigueur le 1er janvier 2017.

Tulle Agglo verra son territoire légèrement s'agrandir contrairement aux premières propositions : nous passerons de 37 communes à 44 en intégrant seulement 1 commune au Nord, Le Lonzac, et au Sud 6 sur 7 communes issue de l'ancienne communauté de communes du Doustre et du plateau des Etangs qui disparaît.

Cérémonies en cascade

Commémoration du 19 mars

Les anciens d'Algérie et la Municipalité ont commémoré la fin de la guerre d'Algérie en déposant des gerbes au monument aux morts.



Trois associations majeures de médaillés du département en assemblée générale à Naves en une semaine

Les membres de la Légion d'Honneur, de l'Ordre National du Mérite, des Médaillés Militaires et de la Gendarmerie se sont rassemblés à Naves :

Les 3 Assemblées Générales se sont réunies successivement : le 2 avril, le 7 avril et le 8 avril. Elles ont été l'occasion de promouvoir les qualités de la commune. Une cérémonie solennelle a eu lieu à l'issue de chaque assemblée avec dépôts de gerbes au monument aux morts.



La société des membres de la **Légion d'Honneur** du comité Tulle-Ussel a pu apprécier une présentation du site de Tintignac par Isabelle Chastagnol ainsi qu'une visite de la collection géologique de l'Espace Puyaubert. Madame Soum, Directrice de cabinet du Préfet, a déposé une gerbe au monument aux morts.

La cérémonie de fin de commémoration de l'**Ordre National du Mérite** s'est déroulée le vendredi en présence de Monsieur le Préfet de la Corrèze, Bertrand Gaume. Le retour du cortège entre l'église et l'école fut un attrait et une surprise inhabituels pour les enfants de l'école maternelle, entraînant des interpellations agréables du Préfet, du Maire, des médaillés et porteurs de drapeaux. Monsieur le Maire s'est vu remettre la médaille de l'Association.



L'assemblée des **Médaillés Militaires et de la Gendarmerie** a été l'occasion de décorer certaines personnalités au moment de la réception à la salle polyvalente.



Arrivée du CFPPA et grande victoire au salon de l'agriculture à Paris

Après 45 ans passés sur le site de la commune de Cornil, le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) a été transféré à Naves en janvier dernier. Les 3 voies de formation du lycée agricole Edgard Pisani (scolaire avec le lycée, apprentissage avec le CFA et formations pour adultes avec le CFPPA) sont désormais regroupées à Naves sur un seul site.

L'activité de ce centre se poursuit dans ses nouveaux locaux aménagés par le conseil régional ALPC. Son activité va pouvoir s'appuyer sur les équipements du lycée et de l'exploitation. Le directeur Pascal CAVITTE, le directeur du CFPPA Fabrice Rioux et l'ensemble de la communauté éducative ont œuvré tout cet hiver afin de réussir ce transfert. Aujourd'hui le CFPPA s'est très bien intégré au sein du lycée.

Ce transfert est l'occasion de rappeler les nombreuses activités de ce centre de formation.

Le CFPPA, centre de formation pour adulte au sein d'un établissement d'enseignement agricole, répond aux besoins des demandeurs d'emploi, des salariés et des chefs d'entreprise par des parcours de formations adaptés à la situation économique. En 2015, plus de 900 stagiaires ont suivi une action de formation. Aujourd'hui le CFPPA propose :



► 3 formations diplômantes :

- Le Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BP REA) polyculture élevage (bovins, ovins, caprins, cheval, lait, porc, autonomie alimentaire, agrobiologie, gavage de palmipèdes, agro tourisme, transformation de produits animaux),
 - Le Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BP REA) cultures de plein champ et sous abris (maraîchage, petits fruits rouges, noix-châtaignes, plantes aromatiques et médicinales, transformation de produits végétaux),
 - Le Brevet Professionnel Aménagement Paysager (BP AP)
- Ces formations sont financées par différents partenaires (Conseil Régional Aquitaine Limousin Poitou-Charentes (demandeurs d'emploi sans droit, apprentis), Pôle emploi (demandeur d'emploi), Fonds de formation des OPCA (CIF, contrat professionnel, période pro...).

► Une formation pré qualifiante de niveau V :

Cette action, nouvelle depuis janvier 2016, est organisée pour des adultes demandeurs d'emploi qui souhaitent découvrir les différents métiers de l'agriculture, des aménagements paysagers et de la Forêt.

► L'aide à l'installation des futurs agriculteurs :

Des partenariats sont renforcés avec la Direction Départementale des Territoires (DDT19) et les organisations professionnelles agricoles (Chambre d'Agriculture de la Corrèze, MSA du Limousin, DDCSPP19, GDS19, JA19, SAFER du Limousin) afin d'accompagner l'installation des futurs agriculteurs dans le cadre de leur Projet Professionnel Personnalisé.

► Les Certificats « Certiphyto, PH3, Biocides » :

Le CFPPA anime ces formations sur l'ensemble du Limousin avec la MSA, les Chambre d'Agriculture et la FREDON. L'objectif est d'accompagner les professionnels à une utilisation plus raisonnée des produits phytosanitaires.

► Un partenariat étroit avec les collectivités locales :

Le CFPPA entretient un partenariat étroit avec les collectivités locales dans le domaine des aménagements paysagers (murets, espaces verts, fontaines, arboretum...). Les espaces publiques sont utilisés comme support aux formations proposées pour les salariés des CAT de la Corrèze (ESAT), des salariés agricoles (FAFSEA), les salariés des collectivités territoriales (CNFPT) et les agriculteurs (VIVEA). Des chantiers écoles sont conventionnés et mis en œuvre chaque année.

► Le Portail Service Public Formation du Pays d’Uzerche :

Ce dispositif, mis en place en janvier 2016, offre à chaque usager l’accès gratuit à un bouquet de services lui permettant de construire et de réaliser un parcours individualisé et adapté à la spécificité de ses acquis et de ses objectifs, en vue d’accéder plus facilement à une formation qualifiante et/ou un emploi. Le CFPPA anime l’antenne du Portail Service Public Formation Uzerche.

Le CFPPA propose également des formations courtes dans de nombreux domaines et en fonction de demandes. (Formations techniques, parcours compétences en enseignement général, préparation aux concours sanitaires et sociaux).

Le groupe de 6 élèves (Clara, Marie, Antoine, JB, Xavier et Rémi issus de Bac professionnel de Bac Technologique et de BTS) encadré par deux enseignantes dynamiques (Karine Dufour et Karine Braissant) et deux navarrois (Hervé Longy directeur de l’exploitation agricole du lycée et Stéphane Nadal salarié de cette exploitation) a remporté la première place dans sa catégorie (grande races allaitantes) avec une vache Limousine et son veau (devant le lycée de Dax avec une Blonde d’Aquitaine et celui d’Orthez avec également une blonde d’Aquitaine).

Ils ‘agit d’un concours très concurrentiel avec la participation de nombreux lycées privés et publics de toute la France et des écoles d’ingénieurs. Il a été fortement disputé par les différentes races bovines notamment, pour la catégorie grandes races, la blonde d’Aquitaine (qui occupait la première place depuis plusieurs années) et la charolaise.

Cerise sur le gâteau, le lycée a obtenu en plus le 1er prix spécial du jury toutes catégories. C’est un signe de grand professionnalisme

Les jeunes ont montré toutes leurs qualités: exigence, excellence et aussi sens de la fête incroyable avec tous les éleveurs Limousins et ce public corrézien formidable venu en nombre les soutenir à Paris en «faisant du bruit». Quel beau moment pour ces jeunes et pour le lycée qui accroche son 10^{ème} podium en 10 ans de participation. Le nom du lycée de Naves résonnait très fort à Paris cette année encore, à juste titre.



La Présidente du Conseil d’Administration du Lycée Agricole, Agnés Dignac, les élèves, et les équipes accompagnantes seront reçus par le Président de la République Française au palais de l’Elysée le 9 mai pour une réception unique.

Carton plein, le 12 février



Le loto annuel des parents d'élèves a fait carton plein. Dans la salle polyvalente, le temps d'une soirée, l'association a ainsi rassemblé plus d'une centaine de personnes venue partager un moment de convivialité. Cave à vin, baby-foot, appareil photo, produits locaux, jouets provenant de commerçants de la commune et des alentours ont été remportés.

Les bénéfices serviront pour financer des activités ou du matériel pour l'école de Naves. L'APE remercie parents et bénévoles pour leur participation.

Fête du printemps, le 1^{er} avril

Au grand bonheur des enfants et grâce à de nombreux bénévoles, l'APE a organisé la fête du printemps. Cette année, le carnaval avait pour thème Némoto et son Plongeur.

Parmi la foule, on pouvait apercevoir déguisés et maquillés : des poissons, des sirènes, et une multitude de magnifiques princesses ! Il y avait aussi bien sûr quelques sorcières ainsi que les incontournables Zorro, et Spiderman...

Après avoir fait le tour du bourg, accompagné d'une musique festive et escorté par une ribambelle d'enfants et de parents, M. Carnaval a été brûlé. Les flammes sont rapidement venues à bout de l'indésirable dans un concert de pétards pour la plus grande joie des petits et des grands.



À l'issue de ces festivités, l'APE a convié l'ensemble des participants à se retrouver dans la salle des fêtes pour offrir un goûter aux enfants et un verre de soupe de champagne aux parents. La soirée s'est ensuite poursuivie autour d'une paëlla pour de très nombreux convives. Nous remercions à cette occasion tous les parents, les bénévoles, et les enseignants qui ont contribué à la réussite de cette manifestation (maquillage, sécurité lors du défilé, rangement...); merci également à la Mairie et à son service technique.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous **le samedi 4 juin** pour passer un moment festif lors de la soirée Zumba que nous organisons !

Coordination Téléthon Corrèze à Naves, le 16 avril

La délégation corrézienne a présenté à Naves le bilan annuel 2015 du «Téléthon». La générosité des Corrèziens a permis la mobilisation fructueuse sur le département et l'objectif de 400.000 euros est dépassé.

«La collecte a permis de rassembler 415.000 euros pour 2015, dont 6 % de plus sur les manifestations de terrain», précise Jean-Michel Faugeras, le coordinateur départemental.

La Corrèze compte 900 bénévoles et les dons faits sont légèrement supérieurs à la moyenne nationale.



Foire du livre, le 6 mars

Ça n'a rien à voir et pourtant c'est tentant ! Livre, liberté, on imaginerait bien une étymologie commune...

C'est quand même bien le sens de notre foire du Livre : liberté de découvrir, liberté d'échanger, liberté de feuilleter, liberté d'évoluer dans l'espace qui nous est dédié pour vous offrir ces moments de convivialité culturelle.

Nous n'en voulons pas plus, nous n'avons pas l'ambition de devenir une GRANDE foire du livre ; nous souhaitons juste vous faire aimer le livre, leurs auteurs, et le bon moment que nous offrons à tous ceux, nombreux cette année encore (plus nombreux...) qui se sont déplacés à la salle polyvalente de Naves.



60 auteurs vous y attendaient ; tous n'ont pas eu le même succès ; c'est notoire, c'est normal !

Tous par contre se sont plu à reconnaître le caractère amical de la manifestation, et la curiosité insigne des visiteurs devenus des interlocuteurs. Si nous pouvons remercier les libraires pour leur implication, et les partenaires qui permettent l'événement, nous devons remercier les visiteurs qui font que cette manifestation soit appréciée par nos écrivains et reste une date importante pour notre commune... et notre association !

Ce sont nos jeunes de l'école qui ont « ouvert le bal » dès vendredi : ils ont reçu deux auteures de jeunesse, Claude Clément et Marianne Barcion et réalisé avec elles des œuvres qu'ont pu admirer parents et amis le dimanche. Samedi après-midi notre traditionnelle conférence tenue par Marie Hélène Lafon interrogée par Daniel Martin a enchanté le nombreux public du Lycée Agricole. C'est ensuite le dimanche devant un nombreux public que s'est ouverte la foire, après la signature d'une convention liant la Bibliothèque Départementale de Prêt et l'association Rencontres et Dedicaces, tendant à promouvoir par nos soins le Prix des Lecteurs Corrèziens ; Mr Colasson conseiller départemental et notre présidente ont paraphé en présence de Mr Manfredonia, directeur de la BDP et Christophe Jerretie, maire.



Après lecture par nos amis du Petit Cabaret d'un texte de Gilbert Lascaux illustrant les cartes marines exposées par Ghyslaine Escande puis l'aubade par la chorale de notre école, nous avons pu rencontrer nos auteurs et admirer les réalisations exposées (c'était une première !) par Marcel Bouchailloux (tableaux) et notre compatriote Michel Léonetti (sculptures sur bois). Vous avez encore cette année pu apprécier le travail de Mrs Gouy et Celle (fabrication de papiers et reliure). Nous n'oublions pas la présence des Chandarers qui proposaient leur guide des randonnées sur Naves, ni des généalogistes qui ont été pas mal sollicités. Enfin renouvelons nos remerciements à nos libraires qui par leur travail conjoint avec notre association permettent l'offre faite en cette journée, à nos partenaires privés (il en faut !) et institutionnels en premier lieu desquels la presse et les radios locales, la municipalité et ses agents aimablement disponibles.



Nous terminons en vous recommandant de noter une date dans vos agendas : samedi 17 septembre à 15 h, Salle St Martial, Marie France Houdart revient chez nous pour une conférence sur Les femmes. Cette conférence est intégrée dans les actions pour les Journées Européennes du Patrimoine des 17 et 18 septembre.

Notre blog : www.foiredulivrenaves.over-blog.com

Histoires de bénévoles

Une actualité sportive dense

Il est des bénévoles dans un club qui conduisent les jeunes le dimanche matin à l'autre bout de la Corrèze. Baptiste Rossi 10^{ème}, Maël Feugère 9^{ème} et surtout Julien Gauchou qui termine 5^e réalisent de belles performances au critérium départemental.

Il est des bénévoles dans un club qui conduisent les jeunes à l'autre bout du Limousin, c'est ainsi qu'au critérium régional Solène Arnich et Julie Cayre prennent la 2^{ème} et 3^{ème} place en moins de 18 ans, Léa Rivière prend la 3^{ème} place en moins de 15 ans et une fois de plus Flora Rivière remporte son tableau en moins de 13 ans. Les podiums du championnat de la Corrèze et du Limousin sont à la portée des filles.



Photo : Julie Cayre et Solène Arnich entourées de Jérôme Rivière, Chrystelle Rivière et Francis Gauzes

Il est des bénévoles dans un club qui conduisent les jeunes le vendredi soir pour leurs premiers pas dans les championnats seniors. Nos deux équipes de championnat d'accueil essentiellement composées de jeunes occupent actuellement la 1^{ère} et la 3^{ème} place. Au niveau supérieur, en départementale 3, l'équipe des jeunes occupe la 2^{ème} place de sa poule et l'équipe des « moins jeunes » est en tête et devrait jouer le titre à Ussel début juin. Notre équipe 2, en départementale 1 occupe la 3^{ème} place et a déjà assuré son maintien.

Il est des bénévoles qui viennent le samedi après-midi à la salle des ateliers municipaux soutenir l'équipe première qui évolue seulement pour la 4^e fois au plus haut niveau régional mais qui, face à des adversaires plus forts, devrait retrouver la Régionale 2 la saison prochaine.

Histoire et perspectives

Il est des bénévoles qui font vivre un club, une commune, un territoire. **Francis Gauzes** est l'un d'eux, il a participé à la création du Naves Tennis de Table dans les années 80, il en a toujours été un dirigeant actif. Pour permettre au club de progresser, Francis a été en 1995 un des artisans de la fusion avec les clubs de Chamboulive, St Salvadour et Seilhac. Le club, devenu alors Entente des Basses Monédières a toujours aujourd'hui la structure issue de cette fusion. Francis en est toujours resté le trésorier. Le club se situe aujourd'hui parmi les meilleurs clubs du Limousin et ouvrira en septembre une section handisport.

Francis Gauzes nous a quitté en ce début d'année. Deux jours avant cette terrible nouvelle Francis partageait avec nous tous, la traditionnelle galette de début d'année. Par cet article nous souhaitons lui rendre hommage.

L'atelier du chas doré, c'est super chouette !!

L'Association « Le Chas doré » s'est réunie le 28 janvier dernier pour sa 14^{ème} Assemblée Générale. Elle compte 28 adhérentes qui se réunissent tous les mardi et jeudi de 14h à 17h, afin de transmettre leur savoir faire, dans la bonne humeur et la convivialité. Ces dames passionnées abordent 2 ateliers :

- Le mardi pour les créations de tableaux à base de sables colorés.
- Le jeudi est réservé aux différentes techniques de couture et broderies (patchwork, coussins, petits ouvrages pratiques).

Avec leurs doigts fées, elles réalisent de nombreux ouvrages tous plus beaux les uns que les autres qui donneront lieu à une exposition prévue pour 2017.

Chaque année, elles assistent aux différents salons autour des loisirs créatifs afin d'enrichir leurs connaissances.

Si vous voulez leur faire plaisir et donner une seconde vie à vos tissus de coton, fils, dentelles, cadres, papiers peints, toiles cirées etc....elles réaliseront des « Merveilles ». N'hésitez pas....Vous allez faire des heureuses !



Pour contacter l'atelier du chas doré :

Suzanne MENESSIER (Présidente) au 05.55.26.44.23

Françoise MORVAN (Trésorière) au 05.55.26.14.27

Réunion des associations communales, le 4 février

La réunion a eu lieu le vendredi 4 février et a débuté par un tour de table où chaque association a présenté un bilan de ses activités 2015 ainsi que le programme des manifestations prévues sur l'année 2016.

Les associations sont satisfaites du déroulement de leurs manifestations et de la mise à disposition des locaux et agents communaux.

Sur le plan communication, Jacques Ceron, au titre de la presse, **rappelle aux associations l'importance de lui transmettre les articles et les photos le plus rapidement possible de même que pour le Naves Infos, le site internet et la page facebook de la commune.**



La municipalité rappelle aux associations les modalités de réservation des salles polyvalentes à savoir :

- Une demande écrite (par mail ou courrier) doit être adressée à la mairie,
- Une convention de réservation des salles doit être signée (pour les salles St Martial et Pré Bourru),
- L'utilisation des salles pour les réunions, les assemblées générales, etc.. est priorisée comme suit :
 - 1) La salle de réunion des locaux de la croix blanche est à utiliser en priorité,
 - 2) La salle N°1 située à l'arrière de la salle polyvalente Pré Bourru,
 - 3) La salle des St Martial.

La salle Polyvalente du Pré Bourru est réservée aux manifestations et la salle des mariages de la mairie est réservée aux cérémonies. Il est rappelé aux associations que les tables et les chaises sont mises à leur disposition mais l'installation est à la charge des associations. Pour des raisons d'organisation et de gestion, la municipalité souhaite qu'une seule manifestation soit organisée par week-end par salle.

Il est rappelé que le montant de subventions alloué en 2016 ne connaîtra à minima pas d'augmentation.

110 maires ou élus à Naves, le 14 mars



Pour répondre à la préoccupation de certaines collectivités, l'ADM19 (Association Des Maires de la Corrèze) a proposé un module d'information sur les «biens de section», le lundi 14 mars 2016 à Naves.

Christophe JERRETIE, Maire de Naves et Daniel CHASSEING, Président de l'ADM19, ont souhaité la bienvenue et remercié de leur présence les 110 élus participants.

Cette réunion a été assurée par Maître Chloé MAISON-NEUVE, avocate au Tribunal de Clermont-Ferrand, spécialisée sur ces questions et par Philippe GATIIGNOL avocat en droit rural. Tous deux ont rappelé le vocabulaire spécifique des «**biens de section**»; leurs gestions, la vente, la communalisation et ont répondu aux nombreuses questions.

Les biens de section

Les biens de section (ou biens sectionaux) sont, en France dans le milieu rural, des biens dont la jouissance revient aux habitants d'une section de commune.

Ces biens sont des terres, issues d'anciens droits d'usage et de propriété datant de l'Ancien Régime, qui font l'objet d'un usage collectif ou parfois privé par ceux qui habitent dessus, selon un régime juridique complexe. Les biens de section constituent une spécificité de certains départements notamment présente dans le Massif Central en général et le département de la Corrèze en particulier.

Encore souvent accompagnée de coutumes anciennes, malgré des évolutions législatives et réglementaires importantes au cours de ces 30 dernières années, leur gestion constitue pour les communes qui en ont la charge à la fois une richesse souvent non négligeable mais aussi parfois un casse-tête juridique ou la mise en place des règles existantes se heurte fréquemment à des réalités locales plus complexes que ne l'a imaginé le législateur.

L'Association des Maires de la Corrèze et les services de l'État essaient depuis de nombreuses années d'accompagner les communes dans cette tâche difficile. **Et la Commune de Naves est concernée.**

Retour sur images



Le Petit Cabaret reçoit la troupe «point t'y es», le 20 février

C'est la seconde fois, et toujours avec le même plaisir que le Petit Cabaret a accueilli la troupe «Point-t'y-es» de Varetz pour une représentation unique de cette comédie de Guillaume Miller.

Grâce à une excellente prestation des acteurs sur scène, et à un petit casse-croûte après la pièce, nous avons tous passé une soirée très agréable, placée sous le signe du rire, de la détente et de la convivialité.

Les Amis de la Vignotte, le 14 mars

Samedi 14 mars les Amis de la Vignotte ont organisé le traditionnel repas Farcidures avec le traiteur de la commune. La soixantaine de participants ont apprécié le maintien des traditions et un repas excellent, dans une ambiance chaleureuse.

Prochain repas en juin (et oui le 3^{ème} âge a bon appétit !) avant les vacances.



Les articles de «retour sur images» sont fournis en majorité par les associations et nous les publions selon le fond et la forme transmis.

A venir

Exposition centenaire des PEP

La commune de Naves accueille à la mairie, salle des cérémonies, une exposition dédiée au centenaire des PEP. Elle est visible aux jours et heures d'ouverture de la mairie du 17 mai au 27 mai 2016



Elan saison été 2016



La boîte à jeux de 3 à 17 ans

En prévision des vacances scolaires de l'été 2016, l'association Elan, gestionnaire du centre de loisirs de Lestrade à Naves, vous propose des activités à destination des enfants.

Nous vous invitons à consulter le site internet : www.elan-naves.com

ou contacter la directrice pour plus d'informations ou les inscriptions : 05 55 26 02 51

Journées Européennes du Patrimoine 2016

Les « Chandarers », « Rencontres et Dédicaces », après une expérience réussie en 2015, s'associent pour animer les Journées Européennes du Patrimoine 2016, cette année Tintignac Association et le G.A.G.N. les rejoignent. Ces quatre associations ont en projet d'organiser une exposition de vues anciennes ou actuelles de la commune ; tous les sujets seront intéressants.

Si vous avez des photos, affiches, dessins, articles de journaux ou documents évoquant un aspect original, méconnu ou oublié de notre commune, nous sommes preneurs. Bien évidemment, il ne s'agit que d'un prêt et les documents seront restitués dès la fin de l'exposition. Avec l'accord des propriétaires des copies pourront être envisagées.

Merci de votre collaboration.



Un artisan navarrois sur la première marche du podium

La Société « A Naves Motoculture », a participé à un concours photos intitulé « Fier d'être Artisan Corrézien » organisé par la chambre des métiers de la Corrèze où elle s'est vue remettre le 1^{er} Prix le 22 Mars 2016.

A travers ce concours, la chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze a permis aux entreprises artisanales qui ont participé de se faire connaître.

Un concours photos via « Facebook » où chacun était libre de « liker » la photo qui lui paraissait la plus belle parmi les participants. Un réel engouement s'est créé autour de cet événement, où l'utilisation des réseaux sociaux comme outil de communication a montré son efficacité, comme le démontre les chiffres ci-après (Statistiques issues de Facebook) :

«49 130 personnes atteintes, 34 195 interactions, 4961 réactions, 24 187 clics sur la publication, 3820 «j'aime», 493 commentaires, 734 partages».

Pour continuer l'aventure la Société A Naves Motoculture a le plaisir de vous convier à **2 journées portes ouvertes** qui se dérouleront au sein de nos locaux situés au 10 rue des Landes – ZA de Soleilhavoup - 19460 Naves ;

le vendredi 3 et le samedi 4 juin de 9h à 19h sans interruption. Au cours de ces 2 journées, vous aurez l'occasion :

- de découvrir nos différentes gammes de produits : STIGA, DOLMAR, ECHO-SHINDAIWA, KIOTI sur lesquelles vous pourrez bénéficier de conditions tarifaires particulières.
- d'assister à des démonstrations de Broyeurs de branches, de microtracteurs KIOTI,
- de participer à une tombola gratuite avec en 1^{er} lot une tronçonneuse neuve d'une valeur de 350€, des bons d'achats et nombreux autres lots.

Le tirage au sort aura lieu le samedi 4 juin 2016 à 18h autour d'un apéritif dinatoire.



photo : Ymages-Daniel Gutiez

Il y a toujours 2 fleurs sur le panneau «NAVES», mais la fleuriste a changé de cap

C'était un beau magasin qui mettait de la vie et de la gaieté dans notre bourg, c'était aussi un commerçante souriante, une artiste de la composition florale. Avec beaucoup de regret, nous avons vu s'éteindre l'enseigne Athis'Flore le 31 décembre 2015. Béatrice notre fleuriste installée depuis 10 ans a cessé son activité pour s'orienter vers un autre objectif professionnel. Qu'elle soit vivement remerciée pour sa gentillesse, ses conseils éclairés et nous lui souhaitons réussite et bonheur pour l'avenir. Espérons qu'une nouvelle activité vienne s'installer dans ce local désormais libre.



Changement de propriétaire à la concession Peugeot



La concession Peugeot est dorénavant intégrée dans le groupe Tressol-Chabrier, originaire de Perpignan, et propriétaire de nombreuses concessions dans le sud-ouest.

A cette occasion, l'inauguration a eu lieu en ce début d'année.

Cette page économie est un outil de communication à travers lequel les entreprises de la commune peuvent transmettre leurs infos et événements.

Contactez l'adjointe référente Sandra Bouthouyrie par mail : mairiedenaves@gmail.com

Naissances

Soline Florence Charline GILLES, née le 16 Décembre 2015, domiciliée «1 rue du Retable».

Chloé RIVIERE, née le 1er Janvier 2016, domiciliée «12 rue de la Croix du Fraysse».

Louise Camille DIEUAIDE, née le 13 Janvier 2016, domiciliée «Serre».

Andréa Ambre Florine DELATTRE, née le 2 Février 2016, domiciliée «7 La Route».

Sarah-Elisabeth PIRON, née le 7 Février 2016, domicilié «9 Rue des Chardonnerêts».

Aydan Nathan MAYJONADE, né le 19 Février 2016, domicilié «10 Rue des Huchiers».

Johanne Léa BETAÏLOULOUX, née le 27 Février 2016, domiciliée «9 Route de Naves-La Croix de Leyrat».

Arthur BRETTE, né le 11 mars 2016, domicilié «11 Rue de l'Hôtel de Ville».

Nathan Marcel LAPORTE, né le 17 mars 2016, domicilié «11 Rue Clément Simon».

Travis Victor Julian MAURY BATISTA, né le 18 mars 2016, domicilié «Le Puy de Cueille».

Bienvenue aux bébés et félicitations aux familles

Décès

Michèle Hélène Yvonne GARCONNOT épouse ROBERT, le 1er Janvier 2016, domiciliée « à Savonnières indre et loire».

Francis Jean Raymond GAUZES, le 11 Janvier 2016, domicilié «25 Rue des Sources».

Marguerite MADRANGE épouse ALBIER, le 16 Janvier 2016, domiciliée «Lestrade».

Roger André CARRE, le 25 Janvier 2016, domicilié «EHPAD, Rue Pierre Pradoux».

Jean René Marcel CERON, le 28 Janvier 2016, domicilié «EHPAD, Rue Pierre Pradoux».

Marie Hélène GORSE Veuve VIDALIE, le 16 Février 2016, domiciliée «Le Puy de Cueille».

Jeannine DEMICHEL, le 28 Février 2016, domiciliée «Chemin des Baladours».

Liliane Marie Claude REIGNAUD épouse GOURDON, le 1^{er} Mars 2016, domiciliée «Les Chanals».

Albert GORSE, le 8 mars 2016, domicilié «Rue Victor Forot ».

Raymonde CUZANGE veuve RIOUX, le 15 avril 2016, domiciliée « 5 Rue du Pré Bourru ».

Nous présentons nos condoléances aux familles

Agenda

	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	LEGENDE
1			Fête de fin d'année			APE
2		Rencontre OCCITANE	17h00 - Marché de Pays Evènementiel + Inauguration Bâtiment ancienne piscine			NAVES ANIMATIONS
3				15h - 19h Exposition permanente		G.A.G.N.
				17h00 - Marché de Pays		CAP VERT AMCV 19
4		20h00 - Zumba Party			Rando motos tout terrain	Entente des Basses Monédières Tennis de Table
6			15h - 19h Exposition permanente			Infos Mairie
			17h00 - Marché de Pays			Les Chandarers + le G.A.G.N. + Rencontres et Dédicaces + Tintignac Association
7	Foire aux vins et de l'artisanat					Marchés de pays
8	Foire aux vins et de l'artisanat					Rencontres et Dédicaces
10				15h - 19h Exposition permanente	Bourse d'échanges	Tintignac Association
				17h00 - Marché de Pays		
11						
13			15h - 19h Exposition permanente			
			17h00 - Marché de Pays			
15	TRAIL DU TRANSCAILLADOU UZERCHE - TULLE EN SOLO = 33 KM					
17	EXPO CENTENAIRE DES PEP			15h - 19h Exposition permanente	Journée Européennes du Patrimoine - 4 Associations - plusieurs manifestations regroupées	
				17h00 - Marché de Pays		
18						
19		JOURNÉE ARCHÉOLOGIQUE		Stage occitan 19-20-21		
20			15h - 19h Exposition permanente			
			17h00 - Marché de Pays			
24				15h - 19h Exposition permanente	Les Jardiniers du Puy Mezier	
				17h00 - Marché de Pays		
25						
27			15h - 19h Exposition permanente			
			17h00 - Marché de Pays			
28				CONCERT A L'ÉGLISE		
29						
31				15h - 19h Exposition permanente		
				17h00 - Marché de Pays		

